



SNOWSHOE

TÊTE = 30 points

Forme = 10

Oreilles = 5

Yeux (forme et couleur) = 10

Profil = 5

CORPS = 30 points

Torse = 10

Ossature = 5

Musculature = 5

Pattes = 5

Queue = 5

ROBE = 30 points

Longueur = 8

Texture = 8

Couleur = 6

Patron = 8

EQUILIBRE ET CONDITION = 10 points

Robes reconnues

Catégorie : point

Divisions : solide et blanc, tabby et blanc, silver/smoke et blanc (toutes en motifs mittés et bicolore uniquement)

Couleurs : toutes

Mariage autorisé

Snowshoe x Snowshoe

Introduction

C'est une éleveuse de Philadelphie, Dorothy Hinds-Daugherty, qui est à l'origine du Snowshoe. Elle souhaitait en effet créer un Siamois à pieds blancs comme ceux que l'on peut voir sur certaines photos anciennes datant de l'époque victorienne. Pour cela, elle a marié des Siamois au type modéré avec d'autres races, dont le chat national des Etats-Unis,

l'American Shorthair, et probablement avec des Sacrés de Birmanie.

Tête : En forme de triangle équilatéral, la tête présente des contours arrondis. De face, l'espace entre les oreilles semble plat. Les pommettes sont hautes et la structure osseuse doit être visible, même chez les mâles adultes qui ont les joues plus développées. De profil, le front est droit et prolongé par un léger creux au niveau du nez. Ce dernier, de largeur moyenne, est le plus souvent droit. Une petite bosse est acceptée.

Museau : De longueur moyenne, le museau est arrondi avec un léger pinch. Le menton est fort.

Yeux : Assez grands, les yeux sont de forme ovale à ronde. Ils sont légèrement inclinés sans pour autant être orientaux. Toutes les nuances de bleu sont acceptées.

Oreilles : De taille moyenne et placées dans le prolongement du triangle de la tête, les oreilles sont moyennement larges à la base. L'extrémité est arrondie.

Encolure : de taille moyenne, l'encolure est forte et musclée.

Corps : de format semi-foreign, le corps est harmonieux et musclé. Dense, il paraît peser moins lourd qu'il ne l'est en réalité. Les femelles sont plus petites et plus légères que les mâles.



Pattes : Assez longues, les pattes ont une ossature relativement fine mais une musculature bien développée.

Pieds : Ovaux, les pieds sont bien proportionnés par rapport au corps.

Queue : De longueur moyenne, la queue est assez épaisse à la base et va en s'effilant légèrement jusqu'à l'extrémité.

Robe et texture : Courte à moyennement courte, la fourrure est douce et soyeuse. Dense, elle n'est pas collée au corps.

Patrons

Deux patrons de panachures sont acceptés : le mitted et le bicolore. Les pieds doivent présenter du blanc. Des taches de couleur dans les zones blanches sont acceptées. La truffe et les coussinets peuvent être de la couleur de base, ou roses, ou mélangés.

Corps : la couleur du corps doit être d'une nuance plus claire que les points. L'apparence générale du patron et le contraste prévalent sur la forme et le détail des zones colorées ou blanches.

Mitted

Points : les oreilles, le masque, les pattes - pieds exceptés - et la queue sont de la couleur de base du chat, plus foncés que le corps et si possible homogènes.

Le blanc est limité aux pieds, aux pattes arrière, à la poitrine et au menton, sans que la proportion de blanc ne dépasse un quart de la surface totale du chat.

Bicolore **Bicolore**

Un dessin blanc sur la face est requis, les patrons pouvant varier. Points : les oreilles, le masque et la queue sont de la couleur de base du chat, plus foncés que le corps et si possible homogènes. Le menton, la poitrine, le ventre, les pattes et les pieds sont généralement blancs. Quelques taches blanches sont acceptées sur le dos et les flancs. La proportion de blanc se situe entre le quart et la moitié de la surface totale du chat, préférence étant donnée à moins de blanc.

Tolérances

Comme chez tous les colourpoints, la couleur du corps fonce avec l'âge. Des ombres ou des contrastes importants avec les marques blanches ne doivent pas être pénalisés chez les chats matures. Des marques tabby fantômes sont tolérées chez les chatons.

Des variations saisonnières peuvent être enregistrées sans que le chat soit pénalisé.

Pénalités

Pied entièrement coloré.

Fourrure pelucheuse, double, longue ou laineuse.

Non-respect des motifs mitted et bicolore.

Corps massif ou oriental.

Refus de tout titre

Chat non particolore.

Yeux d'une autre couleur que le bleu.

Disqualification

Fautes et défauts généraux éliminatoires en exposition.